

REPUBLIQUE FRANCAISE

Commune de Mallemoisson

Dossier n° PC 004 110 23 00005

Déposé le : 26 janvier 2023

Demandeur : Madame CARLETON Peggy et Monsieur CARLETON Franck

Pour : construction piscine et terrasse et mise en place de panneaux photovoltaïques

Adresse terrain : 9, Lot la Clef des Champs, Font de Carles à Mallemoisson (04510)

Références cadastrales : A 1503

ARRÊTÉ 2023-18

accordant un permis de construire au nom de la commune

Le Maire de la Commune de MALLEMOISSON

Vu le code de l'urbanisme,

Vu le Plan de Prévention des Risques Naturels Prévisibles approuvé le 8 octobre 2004,

Vu la demande de permis de construire pour une maison individuelle et/ou ses annexes comprenant ou non des démolitions, présentée le 26 janvier 2023 par Madame CARLETON Peggy et Monsieur CARLETON Franck demeurant 9, Lot la Clef des Champs, Font de Carles, 04510 MALLEMOISSON, et enregistrée par la Commune sous le numéro PC 004 110 23 00005,

Vu l'avis de dépôt du permis de construire, affiché en mairie le 27 janvier 2023,

Vu le projet objet de la demande consistant en la régularisation de la construction d'une piscine de 10 m² avec terrasse et local technique, et en la mise en place de panneaux photovoltaïques en surimposition de la toiture de l'habitation, sur un terrain de 595 m² situé au 9, Lot la Clef des Champs, Font de Carles, 04510 MALLEMOISSON et cadastré A 1503,

Vu le Règlement National d'Urbanisme,

Vu l'avis conforme réputé favorable du Préfet en date du 06 mars 2023,

ARRÊTE

Article 1 : Le permis de construire est **ACCORDE** pour le projet décrit dans la demande susvisée.

Le 10 mars 2023

Le Maire,

Jean-Paul COMTE



La présente décision est transmise au représentant de l'État dans les conditions prévues à l'article L.2131-2 du code général des collectivités territoriales.